DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 12.026

L'An deux Mille Douze, le 9 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 3 février 2012

Le 3 février 2012

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, Mme MAIRE, M. PATRUX, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: Mme BARRAUD DUCHERON représentée par Mme SERRE

M. LABIA représenté par M. COASSIN M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD M. PAVON représenté par M. FILOCHE

M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: M. CHABASSE, M. DENIS, Mme LEFEBVRE, M. MEGLIO,

M. MERLE, M. CAU, Mme FAUQUET-MOLL

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 24 (2 ne prennent pas part au vote)

Mme Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET APPROBATION DE LA CONVENTION

D'OBJECTIFS A CONCLURE ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET LE CENTRE SOCIOCULTUREL

DE ROYAN, POUR L'ANNEE 2012

RAPPORTEUR: Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE: UNANIMITE

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 368.400 euros (trois cent soixante-huit mille quatre cent euros) au Centre Socioculturel de Royan, pour l'année 2012.

Cette subvention étant supérieure à la somme de 23.000 euros il est nécessaire, conformément à la loi numéro 2000-321 du 12 avril 2000, de conclure une convention d'objectifs avec le Centre Socioculturel de Royan.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer cette subvention, d'approuver la convention d'objectifs à conclure avec le Centre Socioculturel de Royan et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de convention,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer une subvention de 368.400 euros (trois cent soixante-huit mille quatre cent euros) au Centre Socioculturel de Royan.
- d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec le Centre Socioculturel de Royan.
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours.
- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer la convention d'objectifs précitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 13 février 2012

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Bernard GIRAUD